

Poste de coordonnateur des Éclaireurs

M. Martin Robitaille, coordonnateur pour les Éclaireurs depuis 1 an et demi, a remis sa démission et quitté officiellement son poste ce vendredi 20 décembre.

Sachant que nous nous préoccupons de la qualité des services offerts et que nous désirons aussi bonifier l'offre offerte aux membres, une réflexion s'est engagée au sein du conseil d'administration. Nous voulons nous assurer que l'ensemble des tâches à effectuer seront prise en charge de la meilleure façon possible à l'avenir et nous souhaitons éviter certains des désagréments vécus depuis la mise en place du poste de coordonnateur.

Le conseil d'administration a décidé de reporter la nomination d'un coordonnateur permanent. Il profitera des quelques mois à venir pour terminer sa réflexion dans le but d'offrir un service à la hauteur de vos besoins. Malgré que la période intense de la saison soit dernière nous, il reste beaucoup de travail à accomplir. Pour diverses raisons, nous avons convenu que ce n'est pas le temps idéal pour procéder à l'embauche d'une personne qui ne connaîtrait pas les rouages de l'organisation.

Par intérim, le conseil d'administration a nommé M. Jocelyn Olivier à titre de coordonnateur et M. Frédéric Boily à titre de cédulaire. La connaissance de l'organisation de ces deux personnes fait en sorte que nous sommes confiants que l'organisation ne subira aucun dommage suite au départ du coordonnateur en plein milieu de la saison de hockey.

De plus, messieurs Olivier et Boily profiteront de leur passage à ces postes clés pour faire une analyse exhaustive des tâches à accomplir au poste de coordonnateur et produiront un document de travail. Le conseil d'administration sera ainsi en mesure de prendre une décision éclairée concernant ces tâches et le ou les postes à pourvoir.

Pour communiquer avec le coordonnateur ou encore le cédulaire, vous devez continuer à utiliser l'adresse Eclaireurs@Eclaireurs.qc.ca.

Le conseil d'administration des Éclaireurs